



Commune de
WITTISHEIM

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 20 JANVIER 2022

COMPTE-RENDU

Séance ordinaire du Conseil Municipal du **jeudi 20 janvier 2022 à 20h** en salle polyvalente de Wittisheim, après convocation d'usage légale en date du **14 janvier 2022** et mesures de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice :
18

Présents :
14

La séance est ouverte par M. le Maire, Christophe KNOBLOCH, qui salue les membres présents :

- BARONDEAU Huguette
- DA COSTA OLIVEIRA Agathe
- GISSELBRECHT Fabrice
- JASIC Mahir
- ORIHUELA Jules
- ROHMER Rosalie
- ROMILLY Aude
- ROSENZWEY Arnaud
- SEYLLER Cédric
- SEYLLER Yolande
- THIETRY Frédérique
- WITWICKI Thierry

Absents excusés :

- SIMLER Nicolas, donne procuration à KNOBLOCH Christophe
- SEYLLER Francis, donne procuration à KNOBLOCH Christophe
- CHAMBAS Jean-Marc, donne procuration à BARONDEAU Huguette

Absents :

- AYDIN Marie-Madeleine
- LOOS Clothilde (arrivée à 20h15 au point 3)

1. Approbation du PV du 22 décembre 2021

Le Procès-Verbal la réunion du Conseil Municipal du 22 décembre 2021 a été adressé à l'ensemble des conseillers qui lecture faite, sont invités à se prononcer sur les délibérés.

Adopté à l'UNANIMITE.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.121-14 du code des communes, le Conseil Municipal désigne Mme Frédérique THIETRY en tant que secrétaire de séance.

Adopté à l'UNANIMITE.

3. RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE

Approbation de l'Avant-Projet Définitif et du plan de financement

(Arrivée de Mme Clothilde LOOS à 20h15)

Rapporteur : M. le Maire, Christophe KNOBLOCH

Considérant les documents de l'avant-projet définitif remis aux conseillers en préparation de la séance et commentés par M. le Maire et le maître d'œuvre en séance :

- Carnet de plans et tableau des surfaces
- Plans fluides
- Bilan photovoltaïque
- Notice lots techniques
- Estimation

Considérant le plan de financement prévisionnel des travaux présenté aux conseillers :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET

WITTISHEIM - RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE

Les postes de dépenses liés aux travaux sont à détailler dans le tableau ci-après

DEPENSES	MONTANT HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
			AIDES PUBLIQUES (1) :		
			- Union européenne	0.00 €	0.00 %
			- ÉTAT : dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)	0.00 €	0.00 %
			- ÉTAT : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	481 200.00 €	40.00 %
			- ÉTAT autre (préciser) :	0.00 €	0.00 %
			- Région Grand Est - Climaxion	40 000.00 €	3.33 %
			- Département - CEA	200 000.00 €	16.63 %
			- Groupement de communes	0.00 €	0.00 %
			- Autre commune	0.00 €	0.00 %
			- Établissements publics : CC Ried de Marckolsheim - Fonds de concours	30 000.00 €	2.49 %
			- Aides publiques indirectes	0.00 €	0.00 %
			Autres : Certificat d'Economie d'Energie	14 100.00 €	1.17 %
			SOUS-TOTAL AIDES PUBLIQUES	765 300.00 €	63.62 %
			Autofinancement		
			Fonds propres	437 700.00 €	36.38 %
			Emprunts (2)		0.00 %
			Crédit-bail	0.00 €	0.00 %
			Autres – aides privées (CAF par ex.) (2)		0.00 %
			SOUS-TOTAL AUTOFINANCEMENT	437 700.00 €	36.38 %
TOTAL DÉPENSES	1 203 000.00 €	100.00 %	TOTAL RESSOURCES	1 203 000.00 €	100.00 %

Considérant l'avis favorable de la commission consultative réunie le 12 janvier 2022,

Après en avoir débattu, le conseil municipal, A L'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** l'avant-projet définitif et le coût prévisionnel des travaux.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le permis de construire correspondant à cette opération et à accomplir tous les actes afférents à la réalisation du projet.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel.

- **AUTORISE** monsieur le Maire à solliciter les partenaires susceptibles d'accompagner financièrement la collectivité dans le cadre de la réalisation de ce projet.

La dépense en résultant sera imputée au BP 2022.

4. AMENAGEMENT DE LA RUE DE HILSENHEIM

Approbation de l'Avant-Projet Définitif et du plan de financement

Rapporteur : M. le Maire, Christophe KNOBLOCH

Considérant l'avant-projet définitif présenté et commenté par M. le Maire et le représentant de la maîtrise d'œuvre en séance,

Considérant le plan de financement prévisionnel des travaux présenté aux conseillers :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

WITTISHEIM - REAMENAGEMENT DE LA RUE DE HILSENHEIM

Les postes de dépenses liés aux travaux sont à détailler dans le tableau ci-après

DEPENSES	MONTANT HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
			AIDES PUBLIQUES (1) :		
			- Union européenne	0.00 €	0.00 %
TRAVAUX (détailler les différents postes)		0.00 %	- ÉTAT : dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)	0.00 €	0.00 %
Zone Sud - de la rue de Muttersholtz à l'école - tranche ferme			- ÉTAT : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	81 200.00 €	8.39 %
Travaux de voirie et de signalisation	448 705.00 €	46.35 %	- ÉTAT autre (préciser) :	0.00 €	0.00 %
Travaux d'espaces verts et de mobilier urbain	32 295.00 €	3.34 %	- Région Grand Est	100 000.00 €	10.33 %
Travaux d'éclairage public et de réseaux secs	75 000.00 €	7.75 %	- Département - Part compétence CEA	220 000.00 €	22.73 %
Zone médiane - De l'école jusqu'au giratoire - tranche optionnelle			- Département - Subvention CEA	100 000.00 €	10.33 %
Travaux de voirie et de signalisation	312 940.00 €	32.33 %	- Groupement de communes - Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin	25 000.00 €	2.58 %
Travaux d'espaces verts et de mobilier urbain	20 060.00 €	2.07 %	- Autre commune	0.00 €	0.00 %
Travaux d'éclairage public et de réseaux secs	79 000.00 €	8.16 %	- Établissements publics - Part compétence Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim	5 000.00 €	0.52 %
			- Aides publiques indirectes	0.00 €	0.00 %
			Autres :	0.00 €	0.00 %
			SOUS-TOTAL AIDES PUBLIQUES	531 200.00 €	54.88 %
			Autofinancement		
			Fonds propres	436 800.00 €	45.12 %
			Emprunts (2)		0.00 %
			Crédit-bail	0.00 €	0.00 %
A DÉDUIRE (s'il y a lieu)	0.00 €	0.00 %	Autres – aides privées (CAF par ex.) (2)		0.00 %
Recettes nettes générées par l'investissement	0.00 €	0.00 %	SOUS-TOTAL AUTOFINANCEMENT	436 800.00 €	45.12 %
TOTAL DÉPENSES	968 000.00 €	100.00 %	TOTAL RESSOURCES	968 000.00 €	100.00 %

Après en avoir débattu, le conseil municipal, **A L'UNANIMITE** :

- **APPROUVE** l'avant-projet définitif et le coût prévisionnel des travaux.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir tous les actes afférents à la réalisation du projet.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel.
- **AUTORISE** monsieur le Maire à solliciter les partenaires susceptibles d'accompagner financièrement la collectivité dans le cadre de la réalisation de ce projet.

La dépense en résultant sera imputée au BP 2022.